

# TEMPS DE REPOS ET DE CONDUITE & TACHYGRAPHE : (MPM-021)

## Contexte :

Le respect des temps de conduite et de repos n'augmente pas seulement la sécurité routière via la limitation des accidents provoqués par la fatigue extrême des conducteurs mais freine aussi la concurrence déloyale entre les pays européens.

Le tachygraphe digital permet une simplification des contrôles des temps de conduite et de repos par rapport au disque analogique. Il est donc important de bien maîtriser l'utilisation du tachygraphe, tout en respectant les heures de conduite et de repos, afin d'éviter les amendes qui peuvent s'avérer assez chères.

## Structure de la formation :

La formation se compose de 7h00 de théorie

## Les sujets suivants sont abordés :

- ✓ 1<sup>ère</sup> partie : temps de conduite & de repos (3h30)
  - Maîtriser parfaitement la réglementation européenne
  - Les temps de conduite journaliers et hebdomadaires
  - Les interruptions
  - Les temps de repos journaliers et hebdomadaires
  - Calcul des cumuls du temps de conduite
  - Calcul des reports du temps de repos
  - Exercices pratiques et mises en situation
  
- ✓ 2<sup>ème</sup> partie : tachygraphe (3h30)
  - Bien comprendre chaque pictogramme
  - Utiliser correctement l'appareil digital
  - Eviter les amendes
  - Problématique de la 'minute perdue'
  - Réactions en cas de contrôle
  - Exercices pratiques et mises en situation

## Spécifications :

Durée de la formation : 7 heures de formation théorique – (FC = 7 points)

Max. 15 candidats par formation

Module se rapportant au **deuxième thème** des annexes de l'arrêté royal du 4 mai 2007

